



Economie

Entre 2008 et 2010, 48 % des petites et moyennes industries (PMI) franciliennes déclarent être innovantes ou avoir innové contre 55 % pour les PMI de province.

Certains secteurs sont à la pointe de l'innovation, notamment en Ile-de-France : chimie, produits informatiques, électroniques et optiques. Les PMI de ces secteurs sont aussi celles qui ont déclaré le plus souvent percevoir des aides publiques pour l'innovation. A l'inverse, le secteur industriel le moins innovant en Ile-de-France est celui des industries agro-alimentaires.

Dans ce secteur, le déficit d'innovation organisationnelle et en marketing déclaré par les boulangeries et boulangeries-pâtisseries de 10 à 19 salariés explique en partie la moindre propension à innover.

Simon Guevara
(Insee Ile-de-France)

Anne-Lise Aucouturier
(Directrice Ile-de-France)

Marie Prévot
(Région Ile-de-France)

Les PMI franciliennes innovent moins, sauf dans certains secteurs de pointe

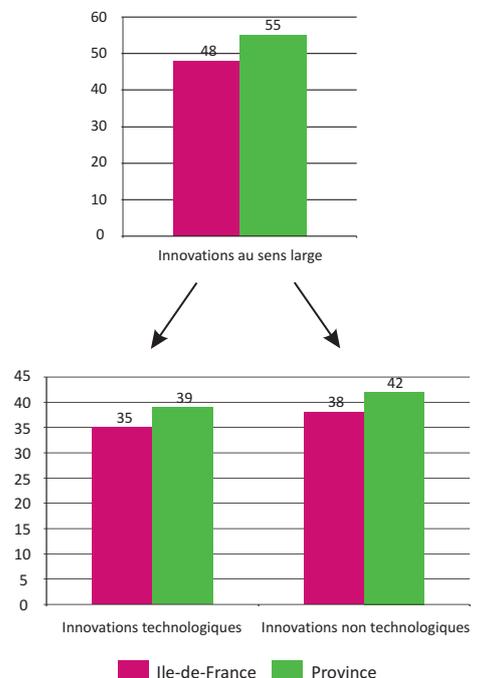
En 2010, l'Ile-de-France compte 3 400 petites et moyennes industries (PMI) de 10 à 249 salariés dont au moins 80 % des emplois sont localisés dans la région. L'Ile-de-France est la première région industrielle de France en termes d'emploi. Elle arrive en deuxième position concernant le nombre d'entreprises de l'industrie manufacturière, derrière la région Rhône-Alpes. L'innovation au sein des PMI est donc un enjeu fort, notamment dans le cadre des politiques publiques de l'emploi.

Les PMI franciliennes sont 48 % à innover au sens large contre 55 % pour leurs homologues de province, soit sept points d'écart ¹. Cet écart est plus faible pour les innovations technologiques ou non technologiques (Source et définitions). En effet, la part des industries cumulant plusieurs types d'innovation est plus grande pour les PMI franciliennes : plus de la moitié innovent à la fois technologiquement et autrement.

Ce constat ne s'applique pas uniquement au domaine de l'industrie manufacturière : entre 2006 et 2008, les PME franciliennes des services technologiques ont aussi déclaré être moins innovantes que les PME de province, quel que soit le type d'innovation [1].

1 De 2008 à 2010, les PMI de province innovent davantage que les PMI franciliennes

Part des PMI ayant innové selon le type d'innovation (en %)



Lecture : dans le secteur de l'industrie manufacturière, 38 % des PMI franciliennes ont réalisé des activités d'innovation non technologique entre 2008 et 2010.

La plupart du temps, les entreprises cumulent plusieurs types d'innovation ; les pourcentages ne peuvent donc pas être sommés. L'innovation technologique comprend l'innovation en produits et en procédés de production. L'innovation non technologique comprend l'innovation en marketing et l'innovation organisationnelle.

Source : Insee, enquête CIS 2010

Une propension à innover différenciée selon les secteurs d'activité

Au sein de l'industrie, la propension à innover est très différente selon les secteurs d'activité. Le secteur de la chimie est très innovant en Ile-de-France, davantage qu'en province : 83 % des PMI franciliennes des industries chimiques sont innovantes, contre 76 % en province ②. Au sein de ce secteur, un tiers des entreprises a pour activité la fabrication de parfums et de produits pour la toilette, contre 17 % en province ; or, ce sous-secteur est particulièrement innovant.

Le secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques est également très innovant mais les taux d'innovation des PMI franciliennes restent proches de ceux des PMI de province : huit PMI sur dix sont innovantes au sens large et sept sur dix sont innovantes en technologie dans ce secteur. Pour l'innovation non technologique, une PMI sur deux a réalisé des innovations en organisation, tandis que la part des innovantes en marketing est d'une sur trois. Parmi les PMI franciliennes de ce secteur d'activité, 29 % sont des industries de fabrication d'instrumentation scientifique et technique, comme des microscopes électroniques, des débitmètres, des instruments météorologiques ou encore des contrôleurs et régulateurs environnementaux automatiques. Cette part est de 25 % pour la province.

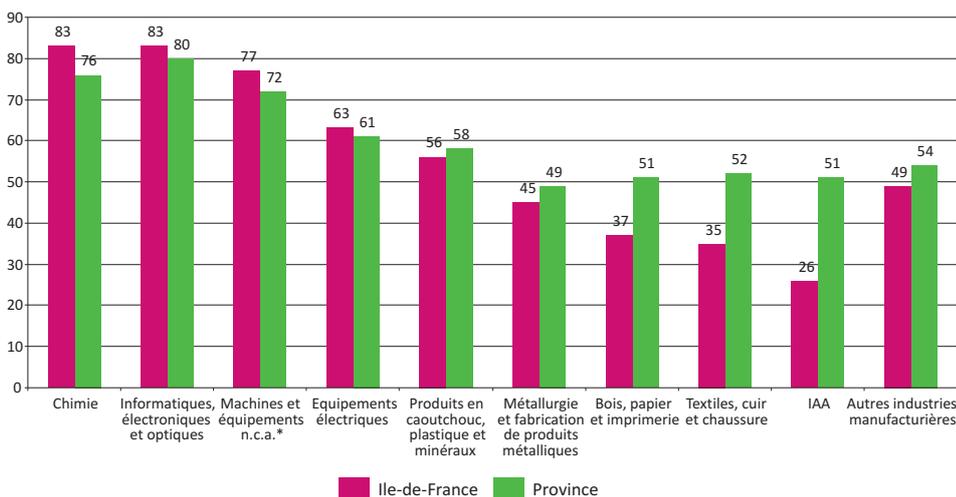
En revanche, d'autres secteurs sont moins innovants en Ile-de-France. Trois secteurs le sont particulièrement : les industries agro-alimentaires (IAA), celui du textile, de l'habillement, du cuir et chaussures, ainsi que celui du bois, du papier et de l'imprimerie. L'écart entre les taux d'innovation franciliens et provinciaux est particulièrement important pour les IAA, où il atteint 25 points contre 7 points pour l'ensemble des secteurs d'activité.

Les aides publiques : un soutien à l'innovation

Des collectivités territoriales, des organismes nationaux ou encore l'Union européenne proposent d'aider financièrement les activités d'innovation sous différentes formes : subventions, prêts, avances remboursables, garanties de prêts ou crédits d'impôt.

② Dans le secteur de l'industrie chimique, huit PMI franciliennes sur dix innovent

Taux d'innovation au sens large des PMI selon les secteurs industriels (en %)



* n.c.a. : non classés ailleurs.

Lecture : dans le secteur de l'industrie chimique, 83 % des PMI franciliennes ont déclaré avoir réalisé au moins une activité d'innovation entre 2008 et 2010.

Source : Insee, enquête CIS 2010

Source et définitions

Source : les résultats de cette étude sont issus des déclarations des entreprises à l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS 2010). Cette enquête, cofinancée par l'Union européenne, est menée dans l'ensemble de ses pays membres. Elle permet de décrire le processus d'innovation, d'en mesurer les effets et d'apprécier ses mécanismes (coopération, moyens, freins...). Cette enquête, réalisée en France par l'Insee, a fait l'objet d'une extension en Ile-de-France afin d'obtenir des résultats régionaux fiables sur l'industrie manufacturière. Au total, 1 546 entreprises mono ou quasi monorégionales, c'est-à-dire ayant plus de 80 % de leurs emplois en Ile-de-France, ont été interrogées et 1 155 ont répondu. Contrairement à la définition usuelle des PME (qui intègre les entreprises de moins de 10 salariés), cette publication porte sur les entreprises de 10 à 249 salariés sans restriction sur leur chiffre d'affaires ou leur bilan.

Définitions :

La définition internationale du manuel d'Oslo :

« On entend par innovation technologique de produit la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés. Par innovation technologique de procédé, on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. Elle peut faire intervenir des changements affectant - séparément ou simultanément - les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail ».

L'**innovation au sens large** regroupe l'innovation technologique (produit ou procédé) et l'innovation non technologique (marketing ou organisationnelle).

L'**innovation technologique** comprend l'innovation en produits, en procédés de production ou une action d'innovation dans ces domaines, même si elle n'a pas abouti :

- l'innovation en produit correspond à l'introduction sur le marché d'un produit (bien ou service) nouveau ou significativement amélioré par rapport au produit précédemment élaboré ;

- l'innovation en procédé correspond à l'introduction dans l'entreprise de procédé de production, de méthode concernant la fourniture de service ou la livraison de produits, d'activité de supports nouveaux ou significativement modifiés.

L'innovation non technologique :

- l'innovation en marketing concerne la mise en œuvre de nouvelles stratégies de vente ;
- l'innovation organisationnelle regroupe les nouveautés ou les améliorations significatives apportées dans l'activité de l'entreprise (gestion des connaissances, méthode de travail, relation externe...).

Conception-recherche : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles identifie 486 professions permettant de répartir les actifs occupés en catégories homogènes en termes de statut, métier et qualification. Parmi ces 486 professions, redéfinies en 2003, 13 correspondent plus spécifiquement à des postes de conception, recherche et/ou innovation.

En Ile-de-France, les PMI des secteurs les plus innovants déclarent également percevoir le plus souvent des aides publiques pour l'innovation. Ce sont les PMI de fabrication informatique, électronique et optique qui ont le plus souvent déclaré avoir perçu un soutien financier public. Cette part atteint 85 % pour celles qui ont innové en technologie entre 2008 et 2010.

A l'inverse, les secteurs les moins innovants sont aussi ceux où les entreprises innovantes déclarent percevoir le moins souvent d'aides. Parmi les 18 % des IAA qui ont innové technologiquement entre 2008 et 2010, seules 22 % ont déclaré avoir reçu une aide financière publique.

Des effets locaux défavorables à l'innovation en Ile-de-France

Globalement, les secteurs industriels les plus innovants sont légèrement surreprésentés en Ile-de-France. Si l'Ile-de-France avait la même structure sectorielle dans l'industrie que la province, son taux d'innovation serait encore plus faible.

D'autres facteurs économiques influent sur la propension à innover. La taille de l'entreprise, la part des cadres employés ou encore le taux d'exportation, entre autres facteurs, sont autant de déterminants favorables à l'innovation, notamment en Ile-de-France.

Ces facteurs ne permettent pas d'expliquer la totalité de la différence entre le taux d'innovation francilien et celui de la

province. Un autre facteur semble influencer la propension à innover pour les PMI de certains secteurs d'activité : il s'agit de la région d'implantation principale des PMI. Pour les PMI de l'ensemble des secteurs industriels ayant des caractéristiques identiques, le fait d'être implantées en Ile-de-France réduit leur probabilité d'innover. La concurrence plus forte sur les marchés, ou encore le manque d'information et la difficulté d'accès aux différents soutiens à l'innovation peuvent expliquer cet effet lié à la localisation des PMI. Les spécificités locales expliquent donc en partie le déficit global d'innovation dans l'industrie en Ile-de-France.

Les IAA franciliennes innoveront deux fois moins qu'en province

Les IAA regroupent trois catégories d'activités : la fabrication de denrées alimentaires, celle de boissons et enfin, celle de produits à base de tabac. En Ile-de-France comme en province, la fabrication de denrées alimentaires est prépondérante. Ainsi, en 2010, cette activité est exercée par 98 % des IAA franciliennes, contre seulement 2 % pour la fabrication des boissons. En province, 92 % des IAA fabriquent des denrées alimentaires et 8 % des boissons. En France, la part des PMI fabriquant des produits à base de tabac est quant à elle négligeable.

Le secteur des IAA franciliennes se concentre essentiellement sur des activités de transformations secondaires, telles que la cuisson ou le garnissage de préparation alimentaire, et de vente, peu propices

à l'innovation. D'autres régions, comme la Bretagne grâce à ses activités maritimes, sont à l'inverse spécialisées dans la première transformation de produits, plus susceptible d'innovation. Ces produits sont souvent très liés à leur identité régionale ou à la forte présence de ressources alimentaires locales.

Par ailleurs, la présence immédiate d'un large débouché pour les produits peut expliquer que les professionnels des IAA s'organisent peu en réseau. En conséquence, ces structures ne sont pas suffisamment identifiées pour devenir des interlocuteurs directs des grands laboratoires de recherche pourtant très présents dans la région. Ces derniers travaillent essentiellement pour de grandes entreprises multirégionales (☛ Un potentiel d'innovation élevé en Ile-de-France).

Enfin, cette faible organisation se traduit également par un moindre accès aux aides publiques, quel que soit le type d'aide, et que l'entreprise soit innovante ou non. En effet, les PMI franciliennes des IAA ayant innové sont aussi celles qui ont déclaré le moins souvent avoir perçu des aides, notamment des aides nationales (Crédit Impôt Recherche, aides ministérielles, Oséo...) ou de l'Union européenne (Feder, Fond Social Européen...). Les IAA franciliennes ont bénéficié de 1,67 million d'euros d'aides à l'innovation pour 22 projets soutenus par Oséo en 2012, contre 3,41 millions d'euros pour 36 projets dans le Nord-Pas-de-Calais (source : synthèse sectorielle Oséo).

A la suite des « rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois », les professionnels franciliens du secteur ont mis en avant la nécessité de rendre plus facile l'accès aux dispositifs d'aide à l'innovation, notamment en soutenant l'innovation marketing, en tempérant la nécessité de composantes technologiques dans l'innovation soutenue financièrement et en mobilisant les laboratoires de recherche vers les TPE et PME [2].

Il existe toutefois en Ile-de-France des artisans particulièrement innovants dans certaines niches d'activités des IAA, mais ils ne sont pas pris en compte dans cette enquête dont le champ se limite aux entreprises employant au moins 10 salariés.

☛ Un potentiel d'innovation élevé en Ile-de-France

En 2010, 1 790 entreprises industrielles de 10 salariés ou plus sont multirégionales, dont 562 de 250 salariés ou plus. A l'inverse des industries mono ou quasi monorégionales, qui concentrent plus de 80 % de l'emploi dans une région, les multirégionales ont leurs effectifs répartis sur l'ensemble du territoire. L'innovation de ces entreprises n'est donc pas prise en compte dans les comparaisons Ile-de-France - province. Elle est uniquement comptabilisée dans les résultats nationaux. Or, parmi ces entreprises industrielles multirégionales, il existe un potentiel d'innovation élevé en Ile-de-France : en 2009, la part des emplois dans la fonction Conception-Recherche est deux fois plus élevée qu'en province. Si l'Ile-de-France regroupe 21 % de l'ensemble des emplois français, elle concentre 36 % des emplois de Conception-Recherche des entreprises multirégionales. Plusieurs grandes entreprises multirégionales ont leur centre de recherche situé en Ile-de-France. A titre d'exemple, parmi les 10 000 emplois du Technocentre de Renault (centre de recherche situé dans les Yvelines), un tiers des emplois relève de la fonction Conception-Recherche. Par ailleurs, les brevets publiés sont également révélateurs du potentiel d'innovation : un inventeur sur trois réside en Ile-de-France. Ainsi, le cadre d'analyse ciblé sur les PMI mono ou quasi monorégionales ne permet pas, à lui seul, d'estimer précisément le potentiel d'innovation en Ile-de-France.

3 La présence d'IAA de 10 à 19 salariés : un double effet défavorable sur le taux d'innovation

Calcul des taux d'innovation (en %) et des différents facteurs y contribuant (en points) selon le secteur et la taille des entreprises

Secteur	Taille	Taux d'innovation au sens large en Ile-de-France (en %)	Taux d'innovation au sens large en province (en %)	Poids en Ile-de-France (en %)	Poids en province (en %)	Effet dû à la structure sectorielle et à la structure des tailles (en points)	Effet dû aux facteurs locaux (en points)
Industrie agro-alimentaire	10 à 19 salariés	21	42	14	10	-0,6	-3,0
	20 à 49 salariés	46	53	3	6	0	-0,2
	50 à 249 salariés	34	67	1	4	-0,3	-0,4
Autres secteurs industriels	Toutes tailles	52	56	82	80	0,6	-3,2
Ensemble des secteurs industriels	Toutes tailles	48	55	100	100	-0,3	-6,8

Lecture : les IAA franciliennes de 10 à 19 salariés ont un taux d'innovation de 21 % contre 42 % pour celles de province. A structure sectorielle et taille comparable, les IAA franciliennes de 10 à 19 salariés expliquent pour presque moitié les effets locaux défavorables à la propension à innover : - 3,0 points contre - 6,8 points pour l'ensemble des secteurs industriels (☛ Méthode).

Source : Insee, enquête CIS 2010

Une part importante de boulangeries-pâtisseries parmi les IAA de 10 à 19 salariés

L'écart entre le taux d'innovation des PMI franciliennes des IAA et leurs homologues de province s'explique aussi en partie par la surreprésentation des PMI de 10 à 19 salariés en Ile-de-France : 76 % des IAA franciliennes ont entre 10 à 19 salariés, contre 51 % en province. Les plus petites PMI innovant moins, cette structure est défavorable à l'Ile-de-France 3.

Parmi les IAA franciliennes de 10 à 19 salariés, 67 % sont des boulangeries ou des boulangeries-pâtisseries, contre 40 % en province. Or, le taux d'innovation des boulangeries et boulangeries-pâtisseries franciliennes est de 17 %, contre 29 % en province. L'Ile-de-France est caractérisée par une plus grande concentration de ces entreprises faiblement innovantes à l'échelle nationale, entreprises qui, de plus, innovent encore moins que leurs homologues de province.

Cette différence est imputable au fait que les boulangeries et boulangeries-pâtisseries déclarent moins d'innovation non technologique en Ile-de-France. L'enquête CIS2010 recense quelques exemples d'innovations non technologiques que les boulangeries et boulangeries-pâtisseries franciliennes ont peu mis en œuvre en regard de la province entre 2008 et 2010 : il s'agit de la mise en place de cartes de fidélité, de création d'un site Web, d'une nouvelle organisation de travail et de répartition des tâches, de nouveaux packagings, etc.

Méthode

L'analyse combinée des effets de structure d'activité et des autres effets permet d'analyser la part relevant de la structure sectorielle et/ou de la taille des entreprises ainsi que celle provenant de facteurs locaux. L'effet structurel représente l'effet de la répartition des PMI selon les secteurs d'activité. Si d'une part un secteur innove plus en Ile-de-France qu'en province et que d'autre part les PMI de ce secteur sont relativement plus présentes en Ile-de-France, l'effet dû à la structure sectorielle sera positif pour ce secteur en Ile-de-France. Si, à structure sectorielle comparable il reste des écarts d'innovation, on parlera d'effet dû aux facteurs locaux (l'effet lié aux autres facteurs qui ont trait aux spécificités locales).

Pour en savoir plus

Aucouturier A.-L., Chaty S., Claudel A., Guevara S., Prévot M. : « Une petite et moyenne entreprise de l'industrie (PMI) francilienne sur deux innove », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 397, octobre 2012.

[1] Ben Mezian M., Chaty S., Claudel A., Guevara S. : « L'innovation dans les PME des services technologiques : le paradoxe francilien », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 391, juin 2012.

Chaty S., Claudel A., Girard P., James N., Prévot M., Satger O. : « La machine à innover des PME franciliennes : un rendement perfectible au regard du potentiel élevé », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 345, octobre 2010.

Manuel d'Oslo, la mesure des activités scientifiques et technologiques, Commission européenne, OCDE et Eurostat année 2005.

[2] Restitution des rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois du 18 mars 2013, www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr.